LE BULLETIN DE RUSTREL





LE MOT DU MAIRE Pierre TARTANSON

Chers amis Rustréliens,

Ayant déjà rédigé une intervention – un peu longue ont trouvé certains – pour notre cérémonie des vœux du Maire du 8 janvier à l'Espace Socioculturel, j'ai décidé d'en réutiliser une partie pour l'éditorial du numéro 120 de notre bulletin communal.

Je n'en ai pas repris l'intégralité, notamment pas les passages qui ont concerné les évènements de l'année qui vient de s'écouler et dont nous nous sommes fait l'écho dans les numéros précédents, mais ceux qui concernent nos projets pour l'année 2024.

Année 2024 que je vous souhaite à tous en bonne santé et pleine de succès dans tous vos projets et vos réalisations!

« Nous allons bien évidemment poursuivre le travail engagé sur la gestion ultérieure du Colorado. De nombreuses réunions sont encore programmées. La préfecture devrait se prononcer dans les semaines qui viennent sur l'organisation des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire. Mais comme je l'ai dit plus haut, les normes et les directives se surajoutent et je suis, avec mon Conseil municipal, inquiet de voir qu'elles mettent le projet en péril, avec finalement un risque de ne rien faire à force de toujours vouloir faire mieux ! Nous avons par ailleurs de nombreux projets plus ou moins avancés ou réalistes dont l'avenir est fonction des financements possibles et de nos capacités à monter des dos-

siers. Mais aussi des freins normatifs et de l'activité de nos employés. Dans ce sens et avec notre secrétaire générale, je vais essayer de revoir le fonctionnement des



Meilleurs Voeux
Pierre TARTANSON, maire de Rustrel,
et son conseil municipal,
Vous souhaitent une excellente année
2024

équipes techniques pour plus d'efficacité en 2024.

• Il s'agira tout d'abord de la poursuite de l'entretien et de la rénovation de notre voirie. Sachant cependant que les portions les plus détériorées vont être impactées par des travaux d'assainissement et donc ne pourront être concernées qu'à ce moment. Nous sommes cependant décidés à faire un gros effort sur ce poste.

Notre projet d'aménagement d'un parking au nord du village, en dessus du cimetière, s'avère dépendre d'un projet d'ensemble du secteur, en grande partie constitué de parcelles privées. Il est situé dans un périmètre de monument historique. Autant vous dire les difficultés du montage du dossier... pour un parking non aménagé mais déjà existant!

- Nous allons évidemment poursuivre les aménagements PMR du village en cours.
- Le lotissement de 23 parcelles pour lequel j'avais délivré un permis d'aménager et qui avait motivé une action au tribunal administratif puis un recours contre son jugement favorable est finalement en cours de réalisation. La municipalité a décidé d'implanter, avec l'aide du SIRTOM, des containers enterrés à proximité qui bénéficieront aussi aux habitations du quartier. Espérons que parmi les futurs acheteurs, nombreux seront des habitants permanents.
- Le projet de réhabilitation du hameau de Bouvène est toujours dans les cartons, en attente de la réalisation d'un assainissement par la CCPAL. Un collecteur avec une pompe de relevage des eaux usées dans le réseau au niveau de la D22 est prévu pour ??
- Il y a cependant un élément nouveau en ce qui concerne notre assainissement : la station d'épuration d'Istrane, la plus importante du village qui n'était plus aux normes depuis plusieurs années devait être reconstruite. Après études et réflexions, la CCPAL a finalement décidé de relier notre réseau à celui d'Apt (aux Jean-Jean) pour la station du Chêne en s'économisant la construction d'une station neuve. Il s'agira de mettre en place des canalisations sur la D22, du rond-point jusqu'aux Jean- Jean, en remplaçant en même temps les canalisations d'eau potable en mauvais état. Le département en profitera pour rénover la voirie du secteur correspondant. Travaux annoncés pour début 2024.
- Il y a aussi notre projet de rénovation de l'aile nord-est du Château. Mais l'aide que nous pourrons obtenir est conditionnée à la remise en état de ses peintures du 16ème siècle. Elles ont en effet été recouvertes dans les années 80 d'un enduit protecteur qu'il va falloir retirer. Cette remise en état nécessite des essais préalables, très onéreux, pour lesquels nous avons donné notre accord, sans être assurés qu'ils seront couronnés de suc-

cès. Alors que ces peintures étaient restées intactes pendant plus de 400 ans, on peut se poser la question de l'intérêt d'un traitement conservateur au résultat incertain!

- L'association des Amis du Patrimoine de Rustrel va enfin pouvoir reprendre ses activités. Mise à mal par le CoVID, par la disparition de plusieurs de ses membres actifs, puis par des difficultés d'enregistrement du nouveau bureau au niveau de la préfecture, elle est maintenant pratiquement opérationnelle et va pouvoir s'occuper de nombreux dossiers ... dont celui du Château.
- Une autre association renaît de ses cendres, c'est celle qui organise notre course pédestre « La Rustrélienne ». En effet, Julia MIRAUCOURT et son mari, Frédéric CECCON ont mis sur pied un programme simplifié mais attractif pour cette année et qui devrait relancer cette manifestation très appréciée dans le milieu des courses hors stade.
- L'année 2024 sera marquée par le passage de la Flamme Olympique à RUSTREL, dans notre Colorado Provençal. Pour des raisons qui tiennent surtout à la sécurité, la participation du public devrait être très restreinte. Mais que de belles images en perspective, qui mettront internationalement notre village en haut de l'affiche. Des manifestations sur le thème de ce passage pourraient se dérouler parallèlement, en particulier à l'école d'où partiront les porteurs de la Flamme.
- Encore sur le plan du sport à RUSTREL une réflexion est en cours sur l'utilisation sportive de notre ex-salle des Fêtes : nous y accueillons déjà le ping-pong club d'Apt et depuis quelques semaines un club de boxe très dynamique. En plus de travaux urgents sur la toiture, un aménagement des locaux sanitaires est envisagé et peut-être la création d'une deuxième grande salle aux dépens des locaux de l'entrée.
- Une réflexion est également en cours sur le logement du personnel saisonnier dans la commune : Accrobranche, Colorado, piscine mais aussi travailleurs agricoles peinent à loger leurs employés. Nous n'avons pas de solution à proposer pour l'instant. Le PLH de la CCPAL se fait aussi l'écho du problème et met en avant quelques pistes. Une sollicitation des habitants est envisagée.
- Les activités dans notre Espace Socioculturel vont se poursuivre et un programme conséquent d'évènements est déjà prévu pour le premier semestre de l'année. Il paraitra dans le bulletin de cet hiver qui est en cours de réalisation.

Nous avons donc, en plus de la gestion au jour le jour de la Mairie qui est de plus en plus chronophage, et celle de la gestion des imprévus qui sont de plus en plus fréquents, encore beaucoup de projets à mener à bien.

Nous allons nous y atteler avec la détermination qui caractérise notre équipe. Je veux remercier ici tout le personnel de la Mairie, que ce soit celui des services administratifs, de l'école ou des services techniques. Un personnel qui a su mener à bien sa tâche, souvent dans des conditions difficiles.

Je souhaite aussi remercier aussi tous les bénévoles et en particulier les membres des associations qui permettent des réalisations et des manifestations qui ne pourraient pas voir le jour sans eux.

Mes remerciements s'adressent enfin à tout mon Conseil Municipal pour le travail accompli en 2023 avec une mention spéciale pour ceux de mes Conseillers qui ont su m'épauler et me soutenir efficacement dans des moments difficiles.

A tous, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités, mes chers amis Rustréliens, Mesdames et Messieurs les invités des communes voisines, je

vous souhaite une année 2024 la meilleure qui soit, tant sur le plan personnel que dans la réussite de vos activités et de vos projets.

E coume dison en Prouvenço : bon annado, bèn granado e bèn acoumpagnado. E se sian pas mai que siguen pas mens. »



LA FETE DE NOEL DE L'ECOLE Angèle DEREUDER





Mardi 19 décembre a eu lieu la traditionnelle fête de Noël de l'école.

A cette occasion, les enfants ont revêtu leur bonnet de Père Noël et de lutin afin de présenter quelques chants de Noël, sous le regard attendri de leurs parents.

La fête s'est poursuivie par le marché de Noël avec les créations réalisées en classe. En parallèle, l'Association des parents d'élèves offrait son célèbre vin chaud et proposait un repas consistant pour lutter contre le froid!

Une nouvelle fois, grâce à leur contribution, cette soirée fût réussie et sous le thème de la joie et de la convivialité... Un grand merci à eux!

Des remerciements plus particulièrement à Mr DIBINGER Yoan, parent d'élève, et son associé Mr FALCHI Alexandre qui, depuis 3 ans, illuminent la cour de l'école de diverses guirlandes et structures lumineuses mais surtout le cœur des enfants...



OLIVERAIES COMMUNALES Pierre TARTANSON

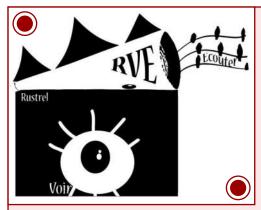


I y a quelques années, un petit groupe de passionnés des oliviers avait décidé, avec l'accord de la Mairie, de remettre en culture les oliveraies municipales. Après les beaux résultats que nous avons rapportés dans des bulletins précédents, Covid 19 et temps passant, l'élan et la détermination initiaux se sont un peu émoussés...Les parcelles n'ont pas été débroussaillées cette année et, sans un appel de M. et Mme JAEGER, membres de l'équipe initiale et pourtant de Saint Saturnin, nous n'aurions pas ramassé les olives! Des conseillers municipaux et de nouveaux bénévoles ont été rameutés et, en trois matinées, nous avons récolté - essentiellement à la main, les terrains ne pouvant plus permettre d'étendre des filets - environ 240 kg d'olives. Elles ont été pressées - gratuitement - au moulin d'Alain CASTOR. L'huile est destinée à approvisionner le réfectoire de l'école, au moins pour l'année qui vient. Cet article est l'occasion pour moi de lancer un appel à de nouveaux (ou d'anciens) bénévoles pour relancer cet entretien des oliveraies. Les opérations s'échelonnent toute l'année : débroussaillage, taille (avec un cours au printemps), et récolte. Cette ac-

tivité pourrait être couplée à une opération d'entretien des chemins de randonnée de la commune dans les monts de Vaucluse, chemins qui en ont bien besoin et qui, pour ceux qui ne les connaissent pas, valent vraiment la peine d'être parcourus. Si vous êtes intéressés par ces propositions, n'hésitez pas à me contacter dans ce sens à la Mairie!



RUSTREL VOIR ECOUTER Judith ARSENAULT



La prochaine édition de Rustrel Voir Écouter 2024 aura lieu les 5 et 6 octobre 2024. Cette édition sera la neuvième de cet événement initié par un collectif d'artistes de Rustrel en 2008. Rustrel Voir Écouter est un événement convivial à but non lucratif, basé sur le volontariat et le bénévolat pour promouvoir toute forme d'art dans le village sans qu'aucune transaction financière ne soit réalisée. Afin de permettre à chacune et chacun de participer à l'émulation et de s'associer à la réali-

sation de cet événement, nous invitons toute personne souhaitant s'associer à l'édition 2024, à une réunion qui aura lieu le **vendredi 15 mars à 18 heures** à l'Espace socio culturel :

- soit en tant qu'artiste de Rustrel.
- soit en tant qu' « inviteur » d'artiste venant d'ailleurs.
- soit en tant qu'aide logistique (prêt de matériel, de local, ou paires de bras).
- ou tout simplement pour être force de proposition afin de bâtir dans la joie et la bonne humeur l'édition 2024. Ce rendez-vous nous permettra d'observer ensemble les diverses propositions et de partager le verre de l'amitié.

QUELQUES RENCONTRES FESTIVES DE L'AVENT Martina KRAMER



Après une dizaine d'années des célébrations du Calendrier de l'Avent de façon très soutenue, cette année a été marquée par un changement d'organisation.

Lancé initialement par Sandrine Mora, pour réunir les Rustreliens autour des illuminations de Noël successives des rues et des maisons pendant les vingt-quatre jours de l'Avent, ce Calendrier est peu à peu devenu l'occasion de faire la fête avec nos voisins, et l'occasion pour chaque rue, quartier, groupe de voisins, d'offrir chacun à son tour un apéritif festif à tous, y compris des habitants d'autres quartiers.





Pendant que les uns regrettent qu'il y ait de moins en moins d'illuminations, d'autres se réjouissent de préparer et de partager de bonnes choses à manger et à boire, et créer ainsi un moment de convivialité et de rencontre entre concitoyens.

Au bout de tant d'années de ces festivités devenues coutume et particularité à Rustrel, une partie de participants a constaté une lassitude et une démotivation. C'est pourquoi la Mairie a proposé cette fois de concentrer les festivités le 1er Décembre sur la place du village. Avant cette annonce, plusieurs quartiers avaient déjà prévu d'organiser leurs soirées, et ils ont décidé de les maintenir en dépit d'un manque de coordination et de communication. Ainsi, nous avons vu se réaliser six soirées de l'Avent, y compris la traditionnelle soirée de Gignac.

Après la première soirée sur la Place de la Fête, organisée par la Mairie, des apéritifs festifs à Rustrel ont été organisés par les habitants de la Rue du Moulin à Vent, du Quartier Brieugne, du Quartier Pétacheu et de la Rue du pied d'Aout. Chacune de ces soirées a été bien chaleureuse et appréciée, mais avec un peu moins de monde que les années précédentes, faute de communication. C'est pourquoi on a entendu à plusieurs reprises qu'une réunion préparatoire serait quand-même bienvenue l'année prochaine, pour mieux repartir les dates et mieux informer tous les habitants de ces moments de partage et de générosité. Merci à tous les organisateurs des belles soirées de cette année!



UN PETIT BOUT D'HISTOIRE Daniel JEAN



Renseigné par la monographie de Régis Fabre et mes recherches personnelles.

oujours inspiré par la monographie sur l'histoire de RUSTREL par Régis FABRE, je vous propose de faire un retour en arrière de 630 ans en souvenir de notre ancien village « ville vieille » situé au nord du cimetière actuel, dévasté en décembre 1391 par Raymond de Turenne et ses troupes. Alors que le pays sort à peine de la guerre civile avec les routiers des grandes compagnies, les Tuchins de Charles Duras entre autres, Raymond Roger de Beaufort, vicomte de Turenne, déclenche une nouvelle guerre intérieure qui, entrecoupée de négociations et de trêves, va durer une douzaine d'années. Originaire du Limousin, Raymond de Turenne avait reçu de la Reine Jeanne (branche d'Anjou) de nombreux châteaux, fiefs et domaines en Provence. Celle-ci, Reine de Naples et de Jérusalem, n'était prati-

quement jamais en Provence et pour se procurer des subsides, avait dilapidé le domaine comtal. Louis ler et Louis II, ses successeurs révoquèrent ces aliénations territoriales pour récupérer leurs biens. Devant cette menace, Raymond prend les armes, s'empare de plusieurs fiefs et ses bandes dont beaucoup d'hommes aguerris avaient combattu avec Duguesclin, saccagent la région de Castellane. Il tente de surprendre Apt mais il est repoussé. Après avoir rasé Clermont d'Apt (vers Claparède) et placé une garnison à Villars, il se dirige vers Sault. La ville est aussitôt délivrée par des gens armés d'Apt accourus avec Raymond d'Agoult seigneur de Sault. La Dame de Bésignan, alors en procès avec Guiraud de Simiane, seigneur de Banon, fait attaquer Banon par Raymond de Turenne, après son échec sur Sault. Par une nuit de décembre 1391, il s'empare du château de Banon et ravage tout le pays. Avec son fidèle lieutenant Gantonnet d'ABZAC mercenaire périgourdin sanguinaire, capitaine pontifical et spécialiste dans la destruction des monuments et villes, il pille et brûle les maisons hors du château du Revest et rase Notre Dame de la forêt d'Albion (aujourd'hui Notre Dame de l'Ortiquière). Saint Christol est brulée en partie. Il évite Simiane, pille et détruit l'Abbaye de Valsainte, démolit et incendie entièrement RUSTREL (ville vieille) dont les habitants prévenus quittèrent précipitamment le village. Ils emportèrent les cloches, les ornements d'église et tout ce qu'ils avaient de plus précieux dans le château « majeur » de leur seigneur (Louis d'Anduze) à Saint Martin de Castillon.

Il détruit ensuite Lardiers, Saint Etienne, le Revest des Brousses et Fontienne, il menace à diverses reprises Sault. Le 22 mars 1392, moyennant une énorme rançon, le Château de Banon est évacué. Raymond de Turenne poursuivi par le prince de Tarente, quelques années après, se noie en 1399 en traversant le Rhône. Le « démolisseur » de Rustrel n'est plus mais le village restera ruiné et inhabité jusqu'en 1485. Cela ne veut pas dire que le terroir est désert mais il n'y a pas de communauté organisée. Hélas 150 ans plus tard, les guerres de religions seront beaucoup plus meurtrières pour les habitants de notre nouveau village reconstruit.

ASSOCIATION VIVRE EN HARMONIE Nohémie ESCOFFIER



L'atelier des couleurs et l'atelier du fil vous donnent rendez-vous tous les lundis de 14 heures à 17 heures. A vos tiroirs, à vos commodes à vos trésors anciens. L'association VHR, l'atelier du fil se propose de récupérer vos trésors « du fil et de l'aiguille » bobines de fil, fil à broder, fil à repriser, aiguilles, voire même du tissu. L'ensemble sera utilisé à l'atelier chaque lundi de 14h à 17h. Les déposer aux heures

d'ouverture ou se renseigner auprès de Christine au 06 19 75 12 34 qui viendra les chercher à votre domicile. Nous reprendrons nos après-midi récréatives (jeux, tricot, échanges) goûter; de 14h30 à 17heures. Nous vous attendons nombreux.







NUMEROS ET INFOS UTILES

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : du lun au ven de 9h à 12h	04 90 04 91 09 mail : mairierustrel@orange.fr
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : du lun au ven de 09h30 à 11h30	04 90 71 20 11
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
Bus intercommunal itinérant de services publics	3ème jeudi de chaque mois de 9h à 12h 18 janvier / 15 février / 21 mars 2024
Météo France Carpentras	04.90.63.69.60
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Cabinet infirmier Viens : 04.90.75.24.12



CET HIVER A L'ESPACE SOCIO-CULTUREL

20 Janvier à 18h30—CONCERT GUITARE ET CONTE—

Cyprien N'Tsai, guitare : « Balad'un Âne » entrée : 8€

9-20 Février - EXPOSITION « Dans tes yeux » photographies, Marion Staderoli

9 Février — VERNISSAGE à partir de 18h—ENTREE LIBRE.

Ouvert aux visiteurs : les week ends 10/11 février, 17/18 février de 16h à 19h, le vendredi 16 février de 17h à 19h

20 Février — RENCONTRE ET DISCUSSION

de Marion Staderoli « Voyager autour du monde » à 18h-ENTREE LIBRE

- 25 Février LOTO
- 3 Mars—CINEMA court-métrages « Spécial Rustrel »

Plusieurs films courts en lien avec Rustrel réalisés par Pays d'Apt en vidéo à 10h30-PARTICIPATION LIBRE

 26 Mars THEATRE pour enfants – dans le cadre du Féstival Greli Grelo Organisé par le Vélo Théâtre d'APT

« Byba Youv, la Sorcière qui rêvait d'être une chèvre »

En matinée : Séance réservée aux enfants de l'École de Rustrel

- 29 Mars—SOIREE FESTIVE: 20 ans de l'Association Pays d'Apt en vidéo à partir de 19h: projections, musique, buvette Sur réservation au – 06 31 07 60 70 ou info@aptenvideo.fr
- 12 Avril CONCERT : « Clavieroscope » avec l'ensemble des claviers du Conservatoire de Musique du Pays d'Apt Luberon



DANS LES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL 14 OCTOBRE AU 22 JANVIER 2023



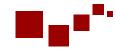
MARIAGE

- Jacqueline BOULLU et Daniel JEAN le 21/10/2023.
- **S**téphanie LEVEQUE et **O**livier HERVO le 28/10/2023.



DECES

- Anne-Marie GARDI épouse ROUX, décédée le 13/10/2023, à l'âge de 74 ans.
- Claude MARINZET, décédé le 24/12/2023, à l'âge de 86 ans.
- Claude LOSSEL, décédé 15/01/2024, à l'âge de 56 ans.



BREVES Pierre TARTANSON

- La très attachante Laurence LEROY, Maire de GARGAS est décédée des suites d'une vilaine maladie le 9 octobre 2023. Elle avait 61 ans ! Bruno VIGNE-ULMIER a été élu pour la remplacer.
- Contrairement à l'an dernier, les employés municipaux ont pu installer toutes les guirlandes et les illuminations de Noël dans la montée à Rustrel et sur la Place de la Fête. Il n'a en effet pas plu pendant la période où ils ont pu disposer de la nacelle.
- Une fois n'est pas coutume, c'est la pluie qui a inauguré le Calendrier de l'Avent, le 1er décembre sur la place de la Fête. Heureusement, grâce aux barnums prêtés par Jean Louis ARMAND, les Rustréliens sont venus finalement nombreux pour participer dans la bonne humeur et au sec à l'apéritif offert par la Mairie.
- Lors d'une réunion des Maires, la Gendarmerie a fait le bilan annuel de ses activités dans nos communes. La délinquance est globalement stable chez nous mais le nombre des cambriolages est en augmentation.
- Lors de cette réunion m'ont été demandés par les gendarmes les relevés de vitesse enregistrés par les 2 radars pédagogiques de l'école et de la route de St Christol à toutes fins utiles.
- La cérémonie du 11 novembre 2023 a réuni plus de monde que d'habitude. Nous avons eu le plaisir de compter dans l'assemblée de nombreux jeunes, en stage sur le territoire et qui logeaient dans les gites aux alentours.
- La Flamme Olympique traversera le Vaucluse le 19 juin 2024 en commençant son parcours par notre Colorado Provençal à Rustrel ! Pour gagner ensuite Apt, l'Isle sur la Sorgue, le Mont Ventoux, Orange, Sorgues et enfin Avignon.
- Le projet Grand Site de France des Ocres avance. Lors d'une visite sur place, Mme DE-MARET, préfète de Vaucluse, nous a assuré qu'il faisait partie des trois plus grands projets d'aménagement touristiques mis en avant pour le Vaucluse au sommet de l'Etat.



- Comme toutes les petites communes de moins de 2.000 habitants, Rustrel a bénéficié d'un fonds de concours de la part de la CCPAL, que nous avons attribué à de la restauration de voirie. Une aide toujours appréciée mais qui ne fait pas oublier que ce « cadeau » est financé par nos impôts!
- Le service « routes » du département a autorisé la création d'un accès provisoire sur la départementale 22, pour l'important chantier d'aménagement des 23 lots qui s'est mis en place à l'est du village. Ceci limite grandement les risques de détérioration de la voirie et de gêne à la circulation.
- D'importants travaux de voirie vont se dérouler durant le premier semestre 2024 entre Les JEAN-JEAN et le rond-point de RUSTREL. Il s'agira de relier le village au réseau d'assainissement d'Apt, de rénover les réseaux d'eau et de refaire la voirie.
- Panneaux RUSTREL à l'envers : il s'agit d'une action de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs visant à dénoncer une politique agricole qui « marche sur le tête ». Nous attendrons que les choses se calment pour les remettre en place...
- « Colorado Aventure », l'accrobranche de Notre-Dame des Anges a de grosses difficultés pour loger ses employés en saison. C'est un problème récurrent dans le tourisme, sans solution évidente. Le Programme Local de L'Habitat (PLH) de la CCPAL s'y intéresse. Les Rustréliens qui auraient des solutions à proposer peuvent nous contacter.
- Le Syndicat d'Energie Vauclusien (SEV) dont les attributions consistent, entre autres, à enfouir les réseaux aériens mais aussi à implanter des bornes de recharge électrique a du retard dans son programme. Pour 2024, on parle de terminer les enfouissements rue du Moulin à vent et, peut-être, chemin de la Poste, d'enfouir des lignes électriques en regard des Cheminées de fées.
- Conformément aux vœux du corps enseignant et des parents d'élèves, le potager de l'école, initialement situé à l'entrée, a été transféré le long du mur ouest de l'Espace Socioculturel. Un jeu d'escalade adapté à tous les enfants, sera implanté à sa place.
- Rappel d'utilisation du « stade » : ce terrain à visée sportive est ouvert à tous ceux qui viennent y faire du sport ou ceux qui les accompagnent. Ce n'est pas une aire de pique-nique ni de réunions. Son éclairage (qui devient particulièrement coûteux) doit être utilisé à bon escient et avec parcimonie. Il faut aussi veiller à refermer la porte pour éviter l'intrusion de sangliers dévastateurs...
- La piscine reste en eau cet hiver pour éviter la dégradation de son récent cuvelage. Une bâche devrait être installée en début d'année.
- Un nouveau commerce ambulant à Rustrel. C'est un pizzaiolo, tous les vendredis soir, sur le parvis de l'école.
- Une nouvelle place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite a été matérialisée au départ de la passerelle conduisant à la boulangerie. L'autorisation des travaux de la boulangerie était soumise à cette création.
- OCRIA, la fabrique de bières artisanales de la zone artisanale, quitte la commune pour s'installer pas bien loin, dans des locaux plus grands dans la zone artisanale « les Triquefauts », route de Villars, à Saint Saturnin lès Apt.
- Le lotissement (23 parcelles) dont nous avons parlé ici à plusieurs reprises est en cours de réalisation entre le boulevard du Colorado et la départementale 22. C'est très sûrement la dernière opération de ce type autorisée dans le village. Vous pouvez à ce propos vous informer sur Internet au sujet de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui va régir

dorénavant les possibilités de construction en France.

• La municipalité a décidé d'implanter de nouveaux containers enterrés dans le village, à l'entrée de ce lotissement. Ils seront, évidemment, aussi à la disposition des autres habitants du quartier.



L'INGIENERIE COMMUNALE Philippe ESCOFFIER

- La voirie communale : Les intempéries liées à la période hivernale que nous traversons mettent à mal l'ensemble de la voirie de notre commune. En effet, de très nombreux trous et saignées qui semblaient relativement bénins cet été se dégradent à vitesse accélérée actuellement. Il devient donc urgent de prendre ce problème en considération avant de devoir entreprendre de coûteux travaux d'envergure. Nos employés mettront à profit les périodes de redoux pour combler dans les meilleurs délais les nombreuses dégradations qui peuvent présenter un danger pour des piétons âgés ou des cyclistes par exemple.
- Les travaux : Vous avez sans doute remarqué les importants travaux de génie civil au droit du boulevard du Colorado destinés à la réalisation d'un important lotissement privé, vraisemblablement le dernier d'importance que connaitra notre commune. Nous formons le vœu que cette opération permettra d'offrir la possibilité à des primo-accédants de venir s'installer à Rustrel afin de compenser l'érosion du nombre d'habitants à laquelle nous sommes confrontés depuis quelques années. A cette fin, nous avons obtenu du promoteur la cession d'une parcelle en bordure de voirie pour y implanter des conteneurs enterrés d'ordures ménagères et la mise en place d'un transformateur électrique ENEDIS, équipements indispensables pour assurer la continuité du service public.
- Les peintures murales de l'aile Nord-Est du château : travaux : Dans le cadre de la restauration programmée de l'aile N.E du château, nous sommes confrontés à la remise en état des peintures murales d'une valeur patrimoniale incontestable.

Cependant, il y a plus de vingt ans, en 2001, celles-ci ont été recouvertes de « facings » de protection destinés à préserver l'intégrité des décors originaux. Or, aujourd'hui, le retrait de ceux-ci semble d'une grande complexité, les supports étant différents (bois ou enduit) ; Une entreprise très spécialisée, en lien avec l'architecte en charge du dossier, se propose, après étude, de mettre en action différents essais sur des zones pré-choisies. Cela pour un coût qui risque d'être conséquent : 5 760 € TTC pour deux jours à deux personnes, puis deux jours supplémentaires de compte-rendu et les matériels et les produits nécessaires. Cependant, l'actuel directeur du LSBB s'est spontanément proposé pour nous mettre en rapport avec deux chercheuses chimistes de l'université d'Avignon intéressées par ce type de restauration. Leurs conseils pourront nous être précieux. A suivre...

Nous pouvons nous demander par ailleurs si l'absence de ces « facings » n'eût pas été préférable, les peintures ayant été vierges de tout revêtement pendant des siècles. Le bien semble quelque fois pire que le mal. En effet, le retrait de ces protections présente un risque de dégradation difficilement réversible.

Enfin permettez-moi de vous présenter mes vœux les meilleurs pour 2024.

PREMIERE ANNEE DANS LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE Martina KRAMER

Une première année des activités et des animations dans notre nouvelle salle municipale s'achève, et on peut constater que ce nouveau lieu est bien utilisé et apprécié. D'abord par les enfants et les institutrices de l'école, qui l'utilisent régulièrement au cours de l'année scolaire pour les activités sportives et musicales, ensuite par les adultes qui viennent aux cours et stages – cours hebdomadaires de provençal, de pilates et de yoga, atelier mensuel de danse-art thérapie, stages de danse contact-improvisation. La salle a également accueilli des réunions intercommunales, fêtes et cérémonies municipales, assemblées générales et autres réunions des associations rustreliennes. Et enfin, le public de toutes les animations socio-culturelles s'est montré très enthousiaste et content des propositions ; spectacles, concerts et conférences. Un premier Loto dans la salle a attiré



beaucoup de monde, et a fait la joie de nombreux participants. Au vu de ce grand succès, le Comité des fêtes prévoit un deuxième loto le 25 Février!

Un beau bilan pour l'Espace socio-culturel, qui a aussi bien rempli son rôle social que culturel!

Les dernières manifestations de l'année ont été deux conférences organisées par le comité Conversations au Pays d'Apt, l'une dans le cadre de « Science pour tous », et l'autre autour de la thématique militaire, puis un spectacle et une rencontre conviviale provençale autour d'une nouvelle de Jean Giono.

L'année 2024 sera d'abord inaugurée par les Vœux du Maire, avant une nouvelle série d'animations annoncées dans le programme ci-contre, dont une première exposition. Ce sera l'exposition d'une photographe habitant Rustrel, qui nous fera voyager autour du Monde! Nous vous espérons nombreux à profiter des activités et des animations en cette nouvelle année, bienvenue à tous!





LA PAJO PROUVENCALO Pierre TARTANSON

Sur un côté de l'église de Grambois, on trouve une citation en provençal à la gloire des paysans et de la Provence. Elle est de Frédéric MISTRAL, et il s'agit des premiers vers du poème "La cansoun dou païsan" de son recueil "*Lis Oulivado*" publié en 1912, deux ans avant sa mort. En voici quelques extraits :

"Lou païsan, ounte que siegue, Es lou cepoun de la nacioun; Auran bèu faire d'invencioun, Fau que la terro se boulegue:



Tant que lou mounde noun aura pres fin, Faudra que i'ague de pan e de vin.

Li travaiaire de la terro Se couchon d'ouro, quand soun las; De bon matin bouton coulas E, quand sa bèsti se desferro, Tout en passant davans lou manescau Chimon la gouto e fan ferra tout caud.

Li païsan, nous fau tout saupre, Counèisse au tèms em'au travai, Counèisse quand la luno fai, Quouro la terro pòu recaupre Un bon cóutu que fugue tempouriéu Pèr la semenço e lou bèu blad de Diéu.

Vèngue aquéu jour que, tóuti sage, En sendicat saren uni, Tóuti d'acord pèr manteni Nosto Prouvenço e sis usage, Li braguetian e li falibustié, lé counseian de chanja de mestié. " (Le paysan, d'où qu'il soit, Est le socle de la nation ; On aura beau faire des inventions, Il faut que la terre se remue : Tant que le monde n'aura pas pris fin, il faudra qu'il y ait du pain et du vin...

Les travailleurs de la terre Se couchent de bonne heure quand ils sont las; De bon matin ils mettent les colliers, Et, quand une bête perd un fer,

Tout en passant devant le maréchal-ferrant, Ils boivent la goutte et font ferrer tout chaud. Nous les paysans, il nous faut tout savoir, Connaitre le temps et le travail, Connaitre la nouvelle lune, Et savoir quand le sol peut recevoir Un bon labour fait au bon moment Pour les semailles et le beau blé de Dieu... Vienne ce jour où, sages tous Et réunis en syndicat, Nous serons tous d'accord pour maintenir Notre Provence et ses usages, Aux charlatans

et aux flibustiers, Nous leur conseillons de changer de métier.)

